

Focus sur le TDAH



LE TDAH FAIT couler beaucoup d'encre, tant dans les médias que dans les revues scientifiques. Par ailleurs, les prescriptions de stimulants sont à la hausse. Plusieurs questions s'imposent. Qu'est-ce que la science nous apprend sur le TDAH ? Quels en sont les ta-

bleaux cliniques et les répercussions ? Que peut-on mettre en place pour l'évaluation et le traitement du TDAH dans le contexte d'une pratique médicale de première ligne ? Quelles sont les options de traitement ? Que faire quand les approches classiques ne fonctionnent pas ? Qui fait quoi ?

FOCUS sur le TDAH : Faire le point, Optimiser le fonctionnement, Comprendre, Utiliser son plein potentiel et viser le Succès. Voilà l'objectif partagé par l'équipe de rédaction de ce numéro ! Le partage de l'expertise multidisciplinaire a permis de dépasser les frontières du projet classique de rédaction d'articles et de produire une série d'outils complémentaires mis en ligne et accessible à tous en cliquant sur les diverses icônes se trouvant dans les boîtes à outils des articles. Attention : Traiter le TDAH peut entraîner une dépendance pour le thérapeute ! Permettre aux personnes atteintes de TDAH d'atteindre leur plein potentiel est un processus hautement valorisant qui donne envie de recommencer.

Annick Vincent

Psychiatre à la Clinique Focus au sein du Centre médical l'Hôtrière et professeure de clinique au Département de neurosciences et de psychiatrie de l'Université Laval, à Québec

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.